



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Agence du Numérique  
de la Sécurité Civile

**DIRECTION**

ANSC/ADM/2018/N°0003

**Arrêté du 30 novembre 2018**  
**fixant le calendrier de l'élection des représentants des présidents ou**  
**vice-présidents de conseils d'administration de services d'incendie et de secours**  
**siégeant au conseil d'administration de l'Agence du numérique de la sécurité civile**

**Le directeur de l'agence du numérique de la sécurité civile,**

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article R. 732-11-7 ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2018 relatif à l'élection des représentants des présidents ou vice-présidents de conseils d'administration de services d'incendie et de secours siégeant au conseil d'administration de l'Agence du numérique de la sécurité civile, notamment son article 5,

**Arrête**

**Article 1er**

Le calendrier de l'élection des représentants des présidents ou vice-présidents de conseils d'administration de services d'incendie et de secours siégeant au conseil d'administration de l'Agence du numérique de la sécurité civile est fixé comme suit :

Convocation des électeurs, publication du calendrier de l'élection et notification à chacun des électeurs :	Jeudi 6 décembre 2018 au plus tard
Date limite de réception des modifications de la liste électorale :	Vendredi 21 décembre 2018 minuit
Date limite de réception des candidatures :	Vendredi 21 décembre 2018 minuit
Publication des candidatures et notification aux représentants des candidats :	Lundi 24 décembre 2018
Envoi du matériel de vote :	Mardi 8 janvier 2019 au plus tard
Date limite de réception des votes :	Lundi 28 janvier 2019 minuit
Recensement et dépouillement des votes, proclamation des résultats :	Mercredi 30 janvier 2019 à 14h30

## Article 2

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

## Article 3

Le présent arrêté sera publié sur le site internet dédié à l'élection et notifié à chacun des présidents de conseil d'administration.

Fait à Paris, le 30 novembre 2018

Le directeur de l'agence du numérique  
de la sécurité civile

  
Michel MONNERET